



Travaux de sécurisation et de rénovation du réseau d'eau potable sur les communes de Les Déserts, Saint- Baldoph, Le Noyer et Lescheraines

**Lot 2 : commune de Saint-Baldoph, création d'une
conduite de refoulement et rénovation de la conduite
de distribution**

Avenant n° 1 au marché n° F18036

Octobre 2019

**GRAND CHAMBERY
DIRECTION DES EAUX**

298 rue de Chantabord – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 70 - grandchambery.fr -  @GrandChambery - cmag-agglo.fr

ENTRE

La Communauté d'agglomération Grand Chambéry,
dont le siège social est situé 106 allée des Blachères, CS 82618, 73026 Chambéry cedex,
représentée par M. Jean-Maurice VENTURINI, vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement,

d'une part,

ET

Le groupement EIFFAGE GENIE CIVIL ETS GAUTHEY / GIROUD GARAMPON / BLONDET TP,
dont le mandataire est l'entreprise EIFFAGE GENIE CIVIL ETS GAUTHEY,
située 210 rue Aristide Bergès, 73490 La Ravoire,
représentée par M. Christophe VIGIER, Chef d'Agence,

d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 – RAPPEL DU MARCHE INITIAL

Le marché F18036 correspond au lot n° 2 du marché relatif aux travaux de sécurisation et de rénovation du réseau d'eau potable sur les communes de Les Déserts, Saint-Baldoph, Le Noyer et Lescheraines. Il a pour objet les travaux de création d'une conduite de refoulement et la rénovation de la conduite de distribution sur la commune de Saint Baldoph.

Il a été attribué au groupement d'entreprises EIFFAGE GENIE CIVIL ETS GAUTHEY / GIROUD GARAMPON / BLONDET TP, pour un montant total de 809 172,61 € HT* après application d'un rabais de 1,3% consenti sur les bordereaux de prix unitaires après négociation, dont :

- tranche ferme : création d'une conduite de refoulement et rénovation de la conduite de distribution sur 1000 ml, montant 374 383,81 € HT,
- tranche optionnelle : création d'une conduite de refoulement et rénovation de la conduite de distribution sur 1400 ml, montant 434 788,80 € HT*.

** montants corrigés : le montant de la tranche optionnelle après rabais de 1,3% est de 434 788,80 € HT au lieu de 434 788,45 € HT porté dans l'acte d'engagement*

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

2.1 Travaux complémentaires

2.1.1 Réfections de tranchées définitives

Les reprises de chaussées en enrobé définitif ont été plus importantes que prévues.

En effet, les multiples passages d'engins de chantier lourds et notamment de la trancheuse ont occasionné des détériorations importantes.

Des accotements ont dû être reconstitués compte tenu de l'étroitesse des voies et en raison des forts orages, afin de drainer les eaux pluviales suite aux dégradations engendrées par la circulation des camions de chantier.

Enfin la matière du terrain en sol rocheux friable a donné lieu à des surlargeurs de reprise en enrobés définitifs.

2.1.2 Découpe, décapage, terrassement, remblaiement

Le marché initial prévoyait uniquement la pose en tranchée des conduites de distribution et de refoulement.

Compte tenu d'un projet de création d'une station de pompage à l'intérieur du réservoir de la Coche pour secourir le réservoir de Grande Montagne, il a été décidé, dans un but d'optimisation des

contraintes mais aussi pour limiter les coûts ultérieurs, de profiter des travaux à proximité pour poser des fourreaux en tranchée et remplacer un petit linéaire de conduites d'eau potable entre les deux cuves du réservoir de la Coche. Ces travaux ont surtout nécessité d'effectuer des carottages dans les cuves pour effectuer la liaison électricité / télécom dans la cuve de 80 m³, engendrant un surcoût important.

La dureté du terrain a nécessité des jours de locations supplémentaires de la trancheuse.

2.1.3 Canalisations et branchements eau potable

La très forte pente avant le réservoir de Grande Montagne a nécessité l'installation de verrouillages de canalisations supplémentaires.

De plus, les données relatives aux branchements étant imprécises au moment de la consultation, un linéaire plus important a été réalisé.

Des ajustements mineurs ont été apportés aux quantités prévisionnelles (désinfection/essais, etc...).

2.1.4 Poteaux incendie

6 poteaux incendie ont dû être renouvelés.

La fourniture qui devait initialement être assurée par Grand Chambéry a été réalisée par le titulaire du marché pour optimiser les délais d'approvisionnement.

2.2 Optimisation des quantités

Par ailleurs, des optimisations de quantités ont été réalisées pour un montant global de **57 310,43 € HT** : 24 431,35 € HT pour la tranche ferme et 32 879,08 € HT pour la tranche optionnelle.

ARTICLE 3 : DETAILS PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES

3.1 Tranche ferme

PLUS-VALUES / MOINS-VALUES TRANCHE FERME		MARCHE	DGD	Plus / moins value
1	INSTALLATION DE CHANTIER, SIGNALISATION	17 090,00 €	16 850,00 €	-240,00 €
2	DECOUPE, DECAPAGE, TERRASSEMENT, REMBLAIEMENT	143 573,90 €	173 899,38 €	30 325,48 €
3	CANALISATIONS ET BRANCHEMENTS RESEAU EAU POTABLE	116 428,00 €	114 380,10 €	-2 047,90 €
3,1	ÉQUIPEMENT POUR BRANCHEMENT	12 463,00 €	11 510,00 €	-953,00 €
3,2	ROBINET-VANNE (sens de fermeture anti-horaire) EN 558	5 075,00 €	875,00 €	-4 200,00 €
3,3	POTEAUX, BOUCHES D'INCENDIE OU BORNES DE PUISAGE	1 400,00 €	0,00 €	-1 400,00 €
4	REPERAGE DES CONDUITES	8 150,00 €	2 717,76 €	-5 432,24 €
5	REGARD COMPTEUR, CHAMBRE DE VANNES	17 575,00 €	7 095,00 €	-10 480,00 €
6	DESINFECTION, ESSAIS	2 420,00 €	2 699,18 €	279,18 €
7	REFECTION DE FOUILLES	52 500,00 €	64 334,92 €	11 834,92 €
8	RECOLEMENT	2 640,00 €	3 037,20 €	397,20 €
Montant total HT		379 314,90 €	397 398,54 €	18 083,64 €
Rabais de 1,3%		374 383,81 €	392 232,36 €	17 848,55 €
<i>Poteaux incendie / prestations complémentaires (BPU marché GC)*</i>			24 597,18 €	24 597,18 €
Plus-value TF			416 829,54 €	42 445,73 €

*Le montant des travaux non prévus et prestations complémentaires est détaillé en annexe. Conformément à l'article 3.5 du CCAP, il a été fait application du bordereau des prix du marché de travaux de « génie civil et grosses réparations » de Grand Chambéry, avec un rabais uniforme de 8 %.

3.2 Tranche optionnelle

<u>PLUS-VALUES / MOINS-VALUES TRANCHE OPTIONNELLE</u>		<u>MARCHE</u>	<u>DGD</u>	<u>Plus / moins value</u>
1	INSTALLATION DE CHANTIER, SIGNALISATION	22 940,00 €	21 239,59 €	-1 700,41 €
2	CREATION D'UNE PISTE	10 900,00 €	10 900,00 €	0,00 €
3	DECOUPE, DECAPAGE, TERRASSEMENT, REMBLAIEMENT	176 923,00 €	198 429,76 €	21 506,76 €
4	CANALISATIONS ET BRANCHEMENTS RESEAU EAU POTABLE	117 051,50 €	150 532,80 €	33 481,30 €
4,1	ÉQUIPEMENT POUR BRANCHEMENT	16 571,00 €	7 565,00 €	-9 006,00 €
4,2	ROBINET-VANNE (sens de fermeture anti-horaire) EN 558	4 655,00 €	470,00 €	-4 185,00 €
4,3	POTEAUX, BOUCHES D'INCENDIE OU BORNES DE PUISAGE	2 800,00 €	200,00 €	-2 600,00 €
5	REPERAGE DES CONDUITES	18 675,00 €	2 854,28 €	-15 820,73 €
6	REGARD COMPTEUR, CHAMBRE DE VANNES	12 730,00 €	16 380,00 €	3 650,00 €
7	DESINFECTION, ESSAIS	3 190,00 €	3 473,36 €	283,36 €
8	REFECTION DE FOUILLES	50 600,00 €	58 745,42 €	8 145,42 €
9	RECOLEMENT	3 480,00 €	3 969,12 €	489,12 €
Montant total HT		440 515,50 €	474 759,32 €	34 243,82 €
Rabais de 1,3%		434 788,80 €	468 587,45 €	33 798,65 €
Plus-value TO				33 798,65 €

ARTICLE 4 : MONTANT DE L'AVENANT

Plus-values totales 133 554,81 € HT
Dont tranche ferme 66 877,08 € HT
Dont tranche optionnelle 66 677,73 € HT

Optimisation des quantités 57 310,43 € HT
Dont tranche ferme 24 431,35 € HT
Dont tranche optionnelle 32 879,08 € HT

Montant de l'avenant n° 1 76 244,38 € HT
soit un pourcentage d'augmentation de 9,42 % environ du montant initial du marché.

ARTICLE 5 : NOUVEAU MONTANT DU MARCHE

Montant initial marché 809 172,61 € HT
Dont tranche ferme 374 383,81 € HT
Dont tranche optionnelle 434 788,80 € HT

Montant avenant n° 1 76 244,38 € HT
Dont tranche ferme 42 445,73 € HT
Dont tranche optionnelle 33 798,65 € HT

Montant après avenant 885 416,99 € HT
***Dont tranche ferme* 416 829,54 € HT**
***Dont tranche optionnelle* 468 587,45 € HT**

ARTICLE 5 : AUTRES CLAUSES

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait à Chambéry, le

Pour le groupement
M. Christophe VIGIER

Pour Grand Chambéry
Le vice-président délégué,
Jean-Maurice VENTURINI